

CADRE DE RÉFÉRENCE EN ÉTHIQUE CLINIQUE

SEPTEMBRE 2015

Introduction

L'évolution constante de la science et les transformations qui surviennent tant dans le domaine de la santé et des services sociaux que dans toutes les autres sphères de la société, nous poussent à réfléchir sur nos manières de faire et d'être ainsi qu'à réévaluer les processus d'analyse et de prise de décision quant aux services offerts à la population.

Le pluralisme culturel et religieux, le vieillissement de la population, la recherche et les développements technologiques, la rationalisation des coûts de la santé, constituent des facteurs influençant nos pratiques et ils nous invitent à revoir nos priorités tout en assurant qu'elles font écho aux valeurs de l'organisation et celles de notre clientèle.

Pour répondre aux besoins grandissants des professionnels d'être guidés face à ces situations complexes relevant du droit ou encore de l'éthique ou parfois des deux, le CHSLD Angus veut contribuer à améliorer la qualité des pratiques professionnelles et à apporter des réponses aux questions et aux problèmes complexes qui lui sont soumis en proposant un cadre d'éthique pour l'ensemble de l'organisation.

Le processus d'Agrément est un cycle continu d'apprentissage et d'amélioration. Dans ses plus récentes normes, l'éthique prend une place importante et incontournable. C'est pourquoi les organisations doivent maintenant définir les processus officiels de gestion des questions et préoccupations liées à l'éthique. Ainsi, les organisations doivent s'être dotées de mécanismes ou d'outils qui aident, d'une part, le personnel à cerner les questions et les problèmes d'éthique et à y réagir adéquatement, et d'autre part, à orienter les décisions ayant des répercussions éthiques. De plus, ces outils et mécanismes doivent être connus par les employés et ces derniers doivent savoir comment les mettre en oeuvre. C'est dans cet esprit que l'établissement souhaite mettre par écrit ses processus de gestion en matière d'éthique.

Le cadre conceptuel en matière d'éthique regroupe les moyens et stratégies que se donne l'organisation pour assumer son rôle de leader dans la gestion et la promotion de l'éthique pour l'ensemble du personnel, des gestionnaires, des médecins, des partenaires, des stagiaires, des bénévoles et, des résidents et leurs proches.

Ce cadre passe en revue les secteurs associés à l'éthique, qu'ils soient sous la forme d'un énoncé de valeurs, d'un document normatif (p. ex. : code d'éthique ou politique DG-012 Conflits d'intérêts), d'une instance réflexive et consultative (p. ex. : le comité d'éthique clinique). Enfin, on y retrouve les structures développées pour l'éthique clinique et organisationnelle et l'éthique liée à la gouvernance (intégrité et conflits d'intérêts).

La charte de vie et de travail

Les valeurs

Le CHSLD Angus souhaite répondre aux besoins de sa clientèle en s'appuyant sur un ensemble de valeurs. Ces valeurs sont généralement conçues comme des idéaux ou des convictions qui structurent les comportements des acteurs. Ces valeurs doivent guider tant les relations avec la clientèle que la dynamique organisationnelle, les relations avec les partenaires et la dynamique de gestion. En ce sens, elles permettent d'évaluer les pratiques qui ont cours au sein de l'organisation et de mettre en place des normes qui concourent à la réalisation de sa mission globale.

Le respect mutuel, la qualité des services, la promotion de l'autonomie et l'information constituent les valeurs retenues au sein de l'établissement. Ces dernières agissent en tant que lumière pour appuyer et diriger nos actions au quotidien¹. À Celles-ci sous-tendent d'autres valeurs aussi importantes :

- ✓ La solidarité où chacun de nous travaille afin d'offrir des services de qualité et également, où chacun de nous s'associe au développement collectif dans un souci de collaboration et de continuité dans les services avec la clientèle.
- ✓ L'équité où chacun de nous se sent concerné par les écarts de santé et de bien-être parmi la population des communautés religieuses et contribue à réduire ces écarts par des pratiques appropriées.
- ✓ Le respect mutuel où chacun se fait une obligation de respecter l'individu dans ses choix, sa façon d'être, sa culture et ses croyances.
- ✓ Le travail d'équipe où chacun de nous assure à l'établissement sa pleine collaboration dans le travail à effectuer et dans l'atteinte des objectifs.
- ✓ Le professionnalisme où chacun effectue ses tâches avec intégrité, responsabilité et fiabilité en s'appuyant sur des données probantes et des pratiques exemplaires et novatrices.

Les responsabilités

Les valeurs décrites dans la charte de vie et de travail des Appartements du Square Angus et du CHSLD Angus guident les actes et des comportements attendus des employés, bénévoles, stagiaires, résidents et familles. Ces conduites sont la responsabilité de tous et chacun. À titre d'exemple, la valeur de l'information est entre autre définie par le fait que la clientèle est sollicitée dans l'évaluation de la qualité des soins et services. Il est entendu qu'il est de la responsabilité des résidents de tenir informer les équipes de travail des éléments qui modulent leur santé et leur sécurité. Le dépliant « Ma santé et ma sécurité c'est mon affaire » remis à l'admission du résident fait état des diverses informations jugées importantes à communiquer tout au long du séjour du résident.

¹ Charte de vie et de travail des Appartements du Square Angus et du CHSLD Angus (Janvier 2013).

Le code d'éthique

Un code d'éthique vise à susciter une réflexion positive sur la signification et sur la portée des droits des résidents et amener l'établissement à traduire ces droits de manière concrète. Un code d'éthique énonce clairement ce qui est attendu en termes de droits et de responsabilités pour que s'établissent des liens de qualité entre des intervenants et des résidents.

Fondé sur les valeurs adoptées par le CHSLD Angus & Les Appartements du Square Angus, le code d'éthique s'adresse aux résidents et leur famille, à l'exploitant et aux administrateurs, aux employés, aux stagiaires, aux bénévoles et à ceux qui exercent leur profession au sein de l'organisation.

L'éthique clinique

Selon Edmund D. Pellegrino, « L'éthique clinique est une discipline pratique. Quelle que soit la théorie qu'elle met en œuvre, toute sa finalité est une décision moralement défendable qui honore l'intérêt supérieur du patient »². Au CHSLD Angus, l'éthique clinique s'inspire notamment des écrits sur l'éthique du philosophe Paul Ricœur dans son œuvre maîtresse « Soi-même comme un autre »³.

L'éthique clinique cherche à développer pour soi, avec et pour autrui une sagesse pratique dans l'action. La sagesse pratique est cette forme de jugement éthique inspiré de prudence qui tient compte des idéaux que sont les valeurs, des normes et de la déontologie, ainsi que du contexte dans lequel se déroule l'action. Elle cherche à éclairer l'agir humain dans son contexte vivant et à prendre la meilleure décision en situation.

Le comité d'éthique clinique (CEC)

Le comité d'éthique clinique constitue un lieu de réflexion et de communication ouvert aux questionnements et aux problèmes éthiques provenant des différents intervenants et cadres de l'organisation.

Le comité d'éthique clinique répond aux demandes de consultation de personnes, d'équipes et de services du CHSLD Angus, de même qu'à celles des résidents et de leur famille. Il se veut proche des milieux de pratique. Les membres du comité ont comme objectif d'aider les personnes à réfléchir et à prendre les meilleures décisions possibles face à des problèmes éthiques complexes. Ces membres, accompagnés d'une personne spécialisée en bioéthique, se rendent disponibles aux consultations du personnel pour des situations particulières ou sur les thématiques touchant la clientèle. Leur objectif est de soutenir les demandeurs pour des cas particuliers où la prise de décision est difficile et/ou ils font face à une impasse. Pour ce faire, les membres désignés pour la consultation utilisent diverses méthodes (dialogue, recherche, analyse, médiation, etc.) selon leur potentiel à résoudre la situation problématique.

Les interventions du comité d'éthique clinique visent l'amélioration de la qualité des soins par l'intégration du souci éthique dans la pratique. Par divers moyens, les membres du comité sensibilisent et éduquent les milieux à l'importance des considérations éthiques dans la prise de décision et contribuent aussi, au développement d'une culture de l'éthique. Par différentes activités de sensibilisation, notamment des cafés éthiques, le comité d'éthique clinique assure sa visibilité au sein du CHSLD, fait connaître ses rôles et son fonctionnement.

Étant consultatif, le comité d'éthique clinique ne peut pas se substituer aux responsables de la décision. Les personnes qui y font appel peuvent, à leur gré, accepter ou refuser de donner suite aux recommandations. Le recours au comité d'éthique clinique est facultatif.

² Pellegrino ED. (2003). Oxford textbook of medicine. New York: Oxford University Press.

³ Ricœur, P. (1990). Soi-même comme un autre, Edition du Seuil.

L'éthique liée à la gouvernance (intégrité et conflits d'intérêts)

L'éthique liée à la gouvernance touche plus précisément les administrateurs (membres du conseil d'administration) et la direction générale du CHSLD Angus & des Appartements du Square Angus. Son objectif est d'orienter les administrateurs pour que leurs décisions soient le reflet de la mission et des valeurs de l'organisation. L'éthique liée à la gouvernance témoigne aussi de l'engagement des décideurs à respecter leurs obligations, à agir en toute intégrité, à ne pas se mettre en conflits d'intérêts, à apporter une contribution positive à l'organisation qu'ils servent et à y défendre les plus hauts standards attendus de la fonction d'administrateur dans le domaine de la santé et des services sociaux.

De manière concrète, le CHSLD Angus & Les Appartements du Square Angus a élaboré une politique sur les conflits d'intérêt destinée aux gestionnaires ainsi qu'au personnel de l'organisation ainsi qu'un code d'éthique.

De plus, le comité d'éthique clinique demeure un soutien accessible pour les décideurs qui souhaitent réfléchir et approfondir certaines questions éthiques liées à leur fonction et aux politiques de l'organisation.

Conclusion

L'ensemble des dispositifs associés à l'éthique et décrits dans ce cadre témoigne de l'engagement concret et soutenu du CHSLD Angus & Les Appartements du Square Angus à aider l'ensemble des acteurs à développer une culture de l'éthique à tous les niveaux. Ce cadre englobe toutes les dimensions associées à l'éthique, qu'elles soient sous la forme de valeurs, de normes ou d'instances réflexives. Elle est également dirigée vers tous les rouages de l'établissement.

Nous espérons qu'elle saura répondre aux besoins des personnes concernées et qu'elle permettra de respecter tous et chacun en tant que prestataires ou prestataires de soins et services.

Références

- ✓ CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel, Cadre conceptuel en matière d'éthique, décembre 2011.
- ✓ CHSLD Angus/Appartements du Square Angus. Pol-DG-012 « Règlements sur le conflit d'intérêts », 2015.
- ✓ CSSS de Laval, Cadre conceptuel de l'éthique. Normes et pratique de gestion, 2011.
- ✓ CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel, Code d'éthique et de déontologie, 31 mai 2005.
- ✓ CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel, Règlement sur les conflits d'intérêts des cadres supérieurs et intermédiaires, du personnel et des professionnels de l'établissement, 31 octobre 2006.
- ✓ Groupe Roy Santé, politique/procédure : Comité de bioéthique, mai 2005.
- ✓ Introduction générale à la bioéthique, Guy Durand, Éditions Fides, 1999.